



Groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne
BTA ST-LEONARD-DE-NOBLAT

PRÉVENTION DES VOLS AUX ABORDS DES CIMETIÈRES

- Stationner votre véhicule en un lieu non isolé et passant
- Vérifier que toutes les portes et vitres de votre véhicule soit bien fermées et verrouillées
- Ne pas laisser son sac à main, GSM, sacoche ou papiers dans sa voiture (Certificat d'immatriculation, documents administratifs et bancaires.)
- Ne laisser aucun objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur
- Ne pas cacher d'objets sous les sièges
- Conserver sur soi ses papiers, chèquiers, doubles de clefs, objets de valeur

- **Si une personne ou véhicule suspect est identifié à proximité du cimetière, contacter la Gendarmerie en composant le 17**